

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Se protéger contre le Covid : une offre vaccinale et une offre de dépistage renforcées à Paris

Paris, le 14 janvier 2022

La situation sanitaire à Paris continue de se dégrader, avec un taux d'incidence en forte hausse qui a atteint 4000 cas pour 100 000 habitants le 9 janvier 2022, soit bien davantage que le pic de la vague précédente, et entraîne une très forte occupation des lits d'hospitalisation.

Afin de limiter l'ampleur de cette vague qui continue d'augmenter, les mesures barrière et la vaccination sont les leviers les plus efficaces pour freiner les contaminations et limiter les cas graves.

En décembre, suite à la décision du Gouvernement d'accélérer la campagne de rappel vaccinal, le nombre de centres de vaccination à Paris a été augmenté : 23 centres proposent la vaccination sur le territoire Parisien. Un vingt-quatrième centre ouvrira demain 15 janvier sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Ce centre de grande capacité, opéré par la Croix Rouge Française, sera ouvert tous les jours de 10h à 20h. Il s'ajoutera au centre de grande capacité déjà ouvert porte de Versailles et opéré par la Brigade des sapeurs pompiers de Paris.

Ces derniers jours, l'offre de vaccination dédiée aux enfants de 5 à 11 ans a été renforcée : ils peuvent se faire vacciner dans 12 centres de vaccination parisiens, dont celui situé sur le parvis de l'Hôtel de Ville, et deux centres hospitaliers pédiatriques à Robert Debré (20^{ème}) et à Necker (15^{ème}, à partir du 19 janvier 2022).

Le dépistage est aussi très utile pour diagnostiquer une potentielle contamination au Covid et pouvoir se protéger et protéger les autres. Il est préconisé dans les cas suivants :

- Symptômes du Covid-19
- Contact récent avec une personne symptomatique
- Contact récent avec une personne testée positive
- En prévention, pour protéger ses proches du Covid-19

Même vacciné, en cas de doute, il est recommandé de faire un test. A Paris, on compte plus de 1.700 points de dépistage de proximité, essentiellement dans les pharmacies et les laboratoires de biologie médicale. En complément, le Gouvernement a décidé d'élargir les capacités de dépistage, tout en continuant d'inciter les personnes non encore vaccinées de le faire.

Ainsi, l'agence régionale de santé, la préfecture de police, la préfecture d'Île-de-France, la mairie de Paris et le rectorat de l'académie de Paris ont pris conjointement des mesures permettant un renforcement de l'offre de dépistage à Paris.

En complément de l'offre existante, **des nouvelles possibilités de dépistage par test antigénique sont ouvertes dès cette semaine avec la mise en place de centres de tests de grande capacité :**

- Dans le forum des halles, à proximité du pôle d'échange RER (Porte Lescot, niveau -4), Paris Centre
- Dans le centre de vaccination sur le parvis de l'Hôtel de ville, 4^{ème} arrondissement
- Dans le centre de vaccination de la mairie du 14^{ème} arrondissement, 12 bis rue Pierre Castagnou, 75014 Paris
- Dans le centre de vaccination Porte de la Villette, au sein de la cité des sciences et de l'industrie - Vill'up, 19^{ème} arrondissement

Le centre de dépistage et de diagnostic du 15^{ème} arrondissement continue à proposer du dépistage RT-PCR 7 jours sur 7.

Parallèlement, les enfants cas contacts pourront se rendre en pharmacies, dotées d'un stock national de 2,5 millions d'autotests, pour bénéficier gratuitement de trois autotests. Les établissements scolaires, au soutien desquels le rectorat de l'académie de Paris poursuit les recrutements de personnel administratifs et de professeurs, délivreront le justificatif de l'assurance maladie à présenter en pharmacie.

La liste, les adresses et les horaires des centres de dépistage et de vaccination sont accessibles sur le site www.sante.fr

Contacts presse :

Préfecture de Police

01 53 71 28 73 - ppcom@interieur.gouv.fr

Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Esther Thiry - esther.thiry@ars.sante.fr

Alizée Feauveaux – alizee.feauveaux@ars.sante.fr

Ville de Paris

01 42 76 49 61 - presse@paris.fr

Rectorat de l'académie de Paris

01 40 46 20 25 - communication.sorbonne@ac-paris.fr

Préfecture de région d'Ile-de-France

01 82 52 40 25 - pref-presse@paris.gouv.fr